



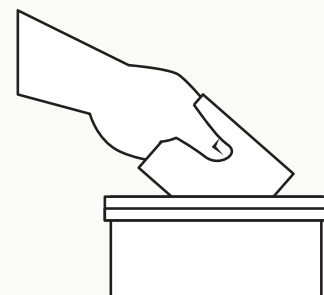
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LES MODALITÉS :

Se présenter :

- Habiter à Saint-Beauzire
- Avoir entre 9 et 15 ans ou être scolarisé du CM1 à la 3ème
- Mandat d'une durée de 3 ans
- Fiches de candidatures disponibles à la mairie ou téléchargeables sur Panneau pocket
- Dépôt du formulaire en mairie avant le 14 octobre 2026



Comment voter :

- Habiter à Saint-Beauzire
- Avoir entre 9 et 15 ans ou être scolarisé du CM1 à la 3ème
- Récupérer sa carte de jeune électeur le jour même des élections à la salle des fêtes
- Choisir parmi les candidats le programme électoral le plus attrayant
- Déposer son scrutin secret dans l'urne

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ichassin.communication63360@gmail.com